

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 02268

Numéro SIREN : 839 168 663

Nom ou dénomination : COPLAM 33

Ce dépôt a été enregistré le 14/09/2022 sous le numéro de dépôt 29109

SAS COPLAM

route de Sauveterre CC La Ferrière

33670 CREON

Siret : 83916866300012

Comptes annuels

Exercice clos le 31/01/2022



*Certifié conforme
à l'original*

FIDORG NORMANDIE

Siège social :	Le Trifide - 18, rue Claude Bloch - 14050 Caen Cedex 4	Tél : 02 31 46 23 23	email : caen@talenz-fidorg.fr
Bayeux :	10, boulevard Sadi Carnot - 14400 Bayeux	Tél : 02 31 51 60 97	email : bayeux@talenz-fidorg.fr
Deauville :	Rue des Bateliers - ZI - 14800 Touques	Tél : 02 31 14 62 00	email : deauville@talenz-fidorg.fr
Flers :	15, rue du Théâtre - 61100 Flers	Tél : 02 33 62 82 00	email : flers@talenz-fidorg.fr
Saint Lô :	585, rue Henri Claudel - ZI Neptune 2 - 50000 Saint Lô	Tél : 02 33 77 87 97	email : saint-lo@talenz-fidorg.fr
Toulouse :	78, allée Jean Jaurès - Le Pré - Bât F - 31000 Toulouse	Tél : 05 61 63 32 76	email : toulouse@talenz-fidorg.fr
Vire :	3, rue des Halles - BP 70058 - 14502 Vire Cedex	Tél : 02 31 68 11 12	email : vire@talenz-fidorg.fr

fidorg.talenz.fr

■ Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/01/2022	Net 31/01/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	2 532	2 532		402
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	59 581	25 084	34 497	43 023
Autres immobilisations corporelles	113 929	18 883	95 046	22 276
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	4 596 946		4 596 946	4 596 946
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 772 988	46 500	4 726 489	4 662 647
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				47 477
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 691 794		1 691 794	1 446 507
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	101 459		101 459	59 497
Autres créances	518 573		518 573	673 304
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	300 000		300 000	
Disponibilités	656 892		656 892	1 665 126
Charges constatées d'avance (3)	49 025		49 025	45 186
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 317 743		3 317 743	3 937 098
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	8 090 731	46 500	8 044 232	8 599 745
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

■ Bilan Passif

	31/01/2022	31/01/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 200 000	1 200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	120 000	120 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	255 387	207 703
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	652 896	547 684
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 228 283	2 075 387
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 962 151	2 396 164
Emprunts et dettes financières diverses (3)	7 280	126 735
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 817 879	2 890 723
Dettes fiscales et sociales	969 630	983 046
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	18 396	
Autres dettes	7 279	127 689
Produits constatés d'avance	33 333	
TOTAL DETTES	5 815 949	6 524 358
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	8 044 232	8 599 745
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 523 944	1 961 671
(1) Dont à moins d'un an (a)	4 292 005	4 562 687
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	480	470
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/01/2022	31/01/2021
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	38 947 408		38 947 408	31 444 010
Production vendue (biens)				4 024 097
Production vendue (services)	85 266		85 266	73 059
Chiffre d'affaires net	39 032 674		39 032 674	35 541 166
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			108 646	54 823
Autres produits			11 255	129 628
Total produits d'exploitation (I)			39 152 575	35 725 617
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			32 929 057	26 332 711
Variations de stock			-197 810	267 448
Achats de matières premières et autres approvisionnements				2 955 830
Variations de stock				-2 077
Autres achats et charges externes (a)			2 633 151	2 525 388
Impôts, taxes et versements assimilés			313 802	284 734
Salaires et traitements			1 925 530	1 912 860
Charges sociales			451 094	435 554
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			28 739	13 218
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			15 760	16 565
Total charges d'exploitation (II)			38 099 322	34 742 230
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			1 053 253	983 387
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			25 132	30 237
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			25 132	30 237
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-25 132	-30 237
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			1 028 121	953 150

■ Compte de résultat(suite)

	31/01/2022	31/01/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	5 783	31 345
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	5 783	31 345
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	36 072	42 866
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	36 072	42 866
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-30 289	-11 521
Participation des salariés aux résultats (IX)	146 399	143 156
Impôts sur les bénéfices (X)	198 536	250 789
Total des produits (I+III+V+VII)	39 158 357	35 756 963
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	38 505 461	35 209 279
BENEFICE OU PERTE	652 896	547 684
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



ANNEXE

Exercice du 01/02/2021 au 31/01/2022

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS COPLAM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2022, dont le total est de 8 044 232 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 652 896 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2021 au 31/01/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16/05/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016, à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des dits comptes annuels

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci ne fait pas l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.

Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'excédent brut d'exploitation retraité,...).

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

■ Règles et méthodes comptables

* Installations techniques : 2 à 10 ans

* Matériel et outillage industriels : 2 à 10 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 2 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

En cas de présence à la date de clôture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

En cas d'existence dans les présents comptes, les stocks et les en-cours sont valorisés :

- à leur prix d'achat net augmenté des frais accessoires pour les matières premières et les marchandises,
- à leur coût de production pour les en-cours de production,
- à leur prix de revient pour les produits finis.

Des provisions pour dépréciations ont été constituées chaque fois que la valeur vénale du bien était inférieure à sa valeur d'inventaire.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il a été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu

■ Règles et méthodes comptables

bénéficiaire sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

■ Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 532			2 532
Immobilisations incorporelles	2 532			2 532
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	56 130	3 451		59 581
- Installations générales, agencements aménagements divers	24 814	89 114		113 929
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	80 944	92 566		173 510
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	4 596 946			4 596 946
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	4 596 946			4 596 946
ACTIF IMMOBILISE	4 680 422	92 566		4 772 988

■ Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				
SAS JUPILOU 33670 CREON	80 000	2 058 526	50,00	90 507

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 130	402		2 532
Immobilisations incorporelles	2 130	402		2 532
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	13 107	11 977		25 084
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 538	16 345		18 883
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	15 645	28 322		43 968
ACTIF IMMOBILISE	17 775	28 724		46 500

■ Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	101 459	101 459	
Autres	518 573	518 573	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	49 025	49 025	
Total	669 058	669 058	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	9 219
Autres créances	230 438
Disponibilités	
Total	239 658

■ Notes sur le bilan

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières				
Total				
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	12 000	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	12 000	100,00

■ Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	480	480		
- à plus de 1 an à l'origine	1 961 671	437 727	1 523 944	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	7 280	7 280		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 817 879	2 817 879		
Dettes fiscales et sociales	969 630	969 630		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	18 396	18 396		
Autres dettes (**)	7 279	7 279		
Produits constatés d'avance	33 333	33 333		
Total	5 815 949	4 292 005	1 523 944	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	434 023			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	480
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	100 254
Dettes fiscales et sociales	718 923
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	819 656

■ Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	49 025
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	49 025

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	33 333
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	33 333

■ Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/01/2022
MARKET	39 032 674
TOTAL	39 032 674

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 7 826 EURO

Honoraire des autres services : 0 EURO

■ Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

L'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 constitue un évènement post-clôture. Ce dernier n'a pas d'incidence financière sur les comptes clos au 31 octobre 2021 dans la mesure où il s'agit d'un évènement relatif à une situation nouvelle.

Effectif moyen du personnel : 71 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	3	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	68	
Ouvriers		
Total	71	

■ Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en EURO
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>nantissement Titres JUPILOU</i>	1 961 671
Autres engagements donnés	1 961 671
Total	1 961 671
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 82 786 EURO

Méthode d'évaluation : rétrospective des unités de crédits projetées (PBO-IAS19/FAS87)

Hypothèse de départ : 100% départ volontaire, 0% de mise à la retraite

Taux d'actulisation: 2.20%

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

COPLAM 33

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 200 000 €

Siège Social : Centre Commercial La Ferrière

Route de Sauveterre

33670 CREON

RCS BORDEAUX 839 168 663

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 29 JUILLET 2022

L'an deux mil vingt deux

Le vingt-neuf juillet

A quatorze heures

La Société « **PETIT BRANA** » Associée unique de la Société « **COPLAM 33** », Société par Actions Simplifiée au capital de 1 200 000 € a délibéré sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la Présidence
- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes
- Approbation des comptes de l'exercice clos le **31 janvier 2022** et affectation du résultat de l'exercice
- Lecture du rapport spécial de la Présidente sur les conventions réglementées visées à l'article L.227-10 du Code de commerce
- Rémunération de la Présidente
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes, approuve définitivement l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 janvier 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Associée unique approuve le montant de charges non déductibles au titre de l'article 39-4 du CGI au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2022.

En conséquence, elle donne au dirigeant quitus de sa gestion pour l'exercice clos le **31 janvier 2022**.

Cette décision est adoptée par l'Associée Unique.

ED

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique décide d'affecter le résultat de 652 896 € comme suit :

- | | |
|---|------------------|
| ▪ Distribution de dividendes | 300 000 € |
| ▪ Virement au compte « Autres réserves » : | 352 896 € |

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'il est intervenu les distributions de dividendes suivantes au titre des trois précédents exercices :

Exercice	Dividendes
31/01/2021	500 000 €
31/01/2020	0 €
31/01/2019	0 €

Cette décision est adoptée par l'Associée Unique.

TROISIEME DECISION

L'Associée unique, après avoir entendu la lecture des rapports du Commissaire aux Comptes et de la Présidente sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte de chacune desdites conventions.

Cette décision est adoptée par l'Associée Unique.

QUATRIEME DECISION

Pour l'exercice écoulé, l'Associée unique prend acte de la rémunération annuelle versée à la présidente de son mandat d'un montant de 203 333,37 €.

L'Associée Unique fixe la rémunération annuelle de la Présidente à la somme de 240 000 € et ce à compter du 01/01/2022.

Cette décision est adoptée par l'Associée Unique.

CINQUIEME DECISION

L'Associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité et autres.

Cette décision est adoptée par l'Associée Unique.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par l'Associée unique.

PETIT BRANA

Représentée par M. Eric DUCASSE



COPLAM 33

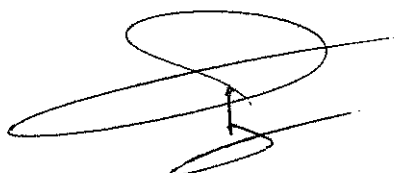
Société par Actions Simplifiée au capital de 1 200 000 €
Siège Social : Centre Commercial La Ferrière
Route de Sauveterre
33670 CREON
RCS BORDEAUX 839 168 663

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 227-10 DU CODE DU COMMERCE

Exercice clos le 31 janvier 2022

Convention antérieure

- Rémunération de la société « *PETIT BRANA* » pour 203 333,37 €,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' or 'Z' shape with a horizontal line extending to the right.

In Extenso

AUDIT AQUITAINE COMMISSARIAT AUX COMPTES

19 Boulevard Alfred Daney
BP 50241
33028 Bordeaux Cedex

Tél : 05 57 19 40 00
Fax : 05 57 19 40 50
bordeaux@inextenso.fr
www.inextenso.fr

COPLAM 33

Société par actions simplifiée
Centre Commercial la Ferrière
Route de Sauveterre
33 670 CRÉON

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 janvier 2022

In Extenso

AUDIT AQUITAINE COMMISSARIAT AUX COMPTES

19 Boulevard Alfred Daney

BP 50241

33028 Bordeaux Cedex

Tél : 05 57 19 40 00

Fax : 05 57 19 40 50

bordeaux@inextenso.fr

www.inextenso.fr

COPLAM 33

Société par actions simplifiée

Centre Commercial la Ferrière

Route de Sauveterre

33 670 CRÉON

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 janvier 2022

A l'associée unique de la société COPLAM 33,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société COPLAM 33 relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} février 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Stocks :

La valeur des stocks comptabilisée à l'actif est déterminée selon la méthode exposée dans la note « Stocks » de l'annexe des comptes annuels.

Nous avons obtenu les éléments probants justifiant l'existence et l'évaluation des montants comptabilisés dans les comptes. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

- Immobilisations financières :

Les titres de participation sont évalués tel que décrit dans la note « Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières » de l'annexe aux comptes annuels.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à valider l'absence de dépréciation de ces titres de participation à la clôture et de vérifier que l'annexe aux comptes annuels donne une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

In Extenso

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels – COPLAM 33

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bordeaux, le 20 juillet 2022

Le commissaire aux comptes

Audit Aquitaine Commissariat aux Comptes

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Audrey VERGÈS

Pièces annexées : Bilan, Compte de résultat, annexe

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/01/2022	Net 31/01/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	2 532	2 532		402
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	59 581	25 084	34 497	43 023
Autres immobilisations corporelles	113 929	18 883	95 046	22 276
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	4 596 946		4 596 946	4 596 946
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 772 988	46 500	4 726 489	4 662 647
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				47 477
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 691 794		1 691 794	1 446 507
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	101 459		101 459	59 497
Autres créances	518 573		518 573	673 304
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	300 000		300 000	
Disponibilités	656 892		656 892	1 665 126
Charges constatées d'avance (3)	49 025		49 025	45 186
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 317 743		3 317 743	3 937 098
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	8 090 731	46 500	8 044 232	8 599 745
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/01/2022	31/01/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 200 000	1 200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	120 000	120 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	255 387	207 703
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	652 896	547 684
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 228 283	2 075 387
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 962 151	2 396 164
Emprunts et dettes financières diverses (3)	7 280	126 735
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 817 879	2 890 723
Dettes fiscales et sociales	969 630	983 046
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	18 396	
Autres dettes	7 279	127 689
Produits constatés d'avance	33 333	
TOTAL DETTES	5 815 949	6 524 358
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	8 044 232	8 599 745
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 523 944	1 961 671
(1) Dont à moins d'un an (a)	4 292 005	4 562 687
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	480	470
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

■ Compte de résultat

	France	Exportations	31/01/2022	31/01/2021
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	38 947 408		38 947 408	31 444 010
Production vendue (biens)				4 024 097
Production vendue (services)	85 266		85 266	73 059
Chiffre d'affaires net	39 032 674		39 032 674	35 541 166
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			108 646	54 823
Autres produits			11 255	129 628
Total produits d'exploitation (I)			39 152 575	35 725 617
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			32 929 057	26 332 711
Variations de stock			-197 810	267 448
Achats de matières premières et autres approvisionnements				2 955 830
Variations de stock				-2 077
Autres achats et charges externes (a)			2 633 151	2 525 388
Impôts, taxes et versements assimilés			313 802	284 734
Salaires et traitements			1 925 530	1 912 860
Charges sociales			451 094	435 554
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			28 739	13 218
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			15 760	16 565
Total charges d'exploitation (II)			38 099 322	34 742 230
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			1 053 253	983 387
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			25 132	30 237
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			25 132	30 237
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-25 132	-30 237
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			1 028 121	953 150

■ Compte de résultat(suite)

	31/01/2022	31/01/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	5 783	31 345
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	5 783	31 345
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	36 072	42 866
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	36 072	42 866
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-30 289	-11 521
Participation des salariés aux résultats (IX)	146 399	143 156
Impôts sur les bénéfices (X)	198 536	250 789
Total des produits (I+III+V+VII)	39 158 357	35 756 963
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	38 505 461	35 209 279
BENEFICE OU PERTE	652 896	547 684
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS COPLAM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2022, dont le total est de 8 044 232 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 652 896 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2021 au 31/01/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16/05/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016, à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des dits comptes annuels

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci ne fait pas l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.

Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'excédent brut d'exploitation retraité,...).

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

■ Règles et méthodes comptables

- * Installations techniques : 2 à 10 ans
 - * Matériel et outillage industriels : 2 à 10 ans
 - * Installations générales, agencements et aménagements divers : 2 à 10 ans
- La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

En cas de présence à la date de clôture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

En cas d'existence dans les présents comptes, les stocks et les en-cours sont valorisés :

- à leur prix d'achat net augmenté des frais accessoires pour les matières premières et les marchandises,
- à leur coût de production pour les en-cours de production,
- à leur prix de revient pour les produits finis.

Des provisions pour dépréciations ont été constituées chaque fois que la valeur vénale du bien était inférieure à sa valeur d'inventaire.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il a été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu

■ Règles et méthodes comptables

bénéficiaires sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

■ Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 532			2 532
Immobilisations incorporelles	2 532			2 532
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	56 130	3 451		59 581
- Installations générales, agencements aménagements divers	24 814	89 114		113 929
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	80 944	92 566		173 510
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	4 596 946			4 596 946
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	4 596 946			4 596 946
ACTIF IMMOBILISE	4 680 422	92 566		4 772 988

■ Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS JUPILOU 33670 CREON	80 000	2 058 526	50,00	90 507

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 130	402		2 532
Immobilisations incorporelles	2 130	402		2 532
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	13 107	11 977		25 084
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 538	16 345		18 883
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	15 645	28 322		43 968
ACTIF IMMOBILISE	17 775	28 724		46 500

■ Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	101 459	101 459	
Autres	518 573	518 573	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	49 025	49 025	
Total	669 058	669 058	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	9 219
Autres créances	230 438
Disponibilités	
Total	239 658

■ Notes sur le bilan

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières				
Total				
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	12 000	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	12 000	100,00

■ Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	480	480		
- à plus de 1 an à l'origine	1 961 671	437 727	1 523 944	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	7 280	7 280		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 817 879	2 817 879		
Dettes fiscales et sociales	969 630	969 630		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	18 396	18 396		
Autres dettes (**)	7 279	7 279		
Produits constatés d'avance	33 333	33 333		
Total	5 815 949	4 292 005	1 523 944	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	434 023			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	480
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	100 254
Dettes fiscales et sociales	718 923
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	819 656

■ Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	49 025
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	49 025

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	33 333
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	33 333

■ Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/01/2022
MARKET	39 032 674
TOTAL	39 032 674

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 7 826 EURO
Honoraire des autres services : 0 EURO

■ **Autres informations**

Evènements postérieurs à la clôture

L'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 constitue un évènement post-clôture. Ce dernier n'a pas d'incidence financière sur les comptes clos au 31 octobre 2021 dans la mesure où il s'agit d'un évènement relatif à une situation nouvelle.

Effectif moyen du personnel : 71 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	3	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	68	
Ouvriers		
Total	71	

■ Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en EURO
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>nantissement Titres JUPILOU</i>	1 961 671
Autres engagements donnés	1 961 671
Total	1 961 671
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 82 786 EURO

Méthode d'évaluation : rétrospective des unités de crédits projetées (PBO-IAS19/FAS87)

Hypothèse de départ : 100% départ volontaire, 0% de mise à la retraite

Taux d'actulisation: 2.20%

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.